

Champs de libertés et construction de territoires homo et bisexuels en France et au Québec

Auteur : Léobon A., (Programme¹ de recherche subventionné par l'A.N.R.S. et le FQRSC)

Résumé :

L'inscription territoriale des ressources et services LGBT a suivi, depuis trente ans, les ressorts du mouvement politique gay et lesbien, exploitant, tour à tour, différents « champs de liberté » dans ses rapports avec le pouvoir, la société et l'espace pour donner, à l'homo citoyen, un droit d'expression et de visibilité et de reconnaissance dans l'espace social.

Même si, entre capitale et régions, les dynamiques temporelles ne sont pas analogues, le paysage des ressources et des services LGBT, en France et au Québec, s'est enrichi et constitué en territoire dans un imaginaire collectif. L'état des lieux, présenté ici dans sa dynamique historique, montre une diversification des « ressources » et le maintien de la segmentation de leurs usages entre dimension conviviale et sexuelle. En France, plus qu'au Québec, les espaces destinés à la sexualité entre hommes restent nombreux, même si le modèle de normalité, favorisant visibilité et intégration du fait gay et lesbien, leur fait perdre poids numérique et centralité dans les capitales où l'appropriation spatiale est plus visible.

Le raisonnement que nous maintenons dans cet article s'appuie sur une double dialectique : celle de l'opposition *enracinement/errance* et la recherche conjointe de *convivialité* passant par l'adhésion à un *idéal communautaire* qui s'oppose à l'individualisme, à la privation et à l'isolement. Cette psychologie de l'espace que nous arpentons ici sous l'angle gay et lesbien s'articule donc entre la *fixation* de l'être dans l'espace et des *paysages d'actions* qui signent son besoin de relation avec les autres, reflétés par la scène des services LGBT.

Introduction

Cet article propose une réflexion sur les dynamiques sociospatiales de visibilité de la population homosexuelle. Il s'appuie sur un regard historique entre capitales et régions dans un contexte international francophone. Nous y abordons les questions de production de territoires masculins, l'expression de la marge et du libre-arbitre de l'individu, la mise en scène de son corps dans l'espace public comme sa recherche d'invisibilité.

Du point de vue de quelques auteurs (Remiggi, 1998; Chamberland, 1997; Redoutey, 2002; Grésillon, 2000, Le Talec, 2003) l'inscription territoriale *des espaces de visibilité et de rencontres* homo et bisexuels a suivi^{II}, depuis les années soixante-dix, les ressorts du mouvement politique gay et lesbien formant, dans les grandes métropoles, des territoires plus ou moins visibles, plus ou moins identitaires, plus ou moins appropriés mais revendiqués par une population diversifiée dont le « ciment communautaire » est parfois contesté. Aucune de ces études ne comportait cependant de monographies comparatives, entre capitales et régions et dans un registre international permettant de proposer un modèle compréhensif plus universel.

Tenant de répondre à ces lacunes, les résultats présentés ici valident, dans le contexte franco-québécois et à diverses échelles régionales un modèle compréhensif des caractéristiques et des dynamiques d'émergence de la visibilité spatiale de la population homo et bisexuelles (Léobon, 2003 : 201-216). Ce travail est rattaché à une étude plus vaste qui aborde le réseau Internet comme un nouvel espace de visibilité et d'existence pour les communautés sexuelles minoritaires.

N'abordant pas de front la question d'une géographie sociale des homosexualités, le point de vue adopté ici reste celui d'une *psychologie de l'espace produit ou approprié*^{III} par des individus affiliés à la population homo et bisexuelle, même si le vocable LGBT « Lesbien gay bisexuel et Transgenre » (voire mixte au sens « LGBT et hétérosexuel »), plus adapté à la réalité du terrain, est utilisé dans cet article. Qualifiés de LGBT, notons que les ressources et les territoires, dont nous rendons compte ici, restent dominés par le genre masculin et, plus

^I Volet de recherche financé par le 2em appel d'offres 2003 de l'A.N.R.S. intitulé « Recomposition, dans le cyberspace, de la rencontre homosexuelle au risque du VIH. Sida. Monographies comparatives dans deux dimensions urbaines et un contexte international francophone ». Décision ANRS 2003/2004/123. Les cartes québécoises furent réalisées dans le cadre d'une Projet financé par le Fonds québécois de recherche sur la société et la culture (FQRSC : SR-4557).

^{II} À quelques exceptions près : même si dès les années trente on a pu recenser à Paris plusieurs quartiers regroupant des établissements s'affiliant à des pratiques sociales spécifiques gays et lesbiennes, leur légitimité était exclue du point de vue politique et légaliste.

^{III} Nous parlerons ici d'appropriation d'un lieu lorsque ce dernier est perçu comme porteur d'une identité, se trouve sujet à enracinement ou errance et, finalement, porteur d'interaction (en échappant parfois à la contrainte sociale). Le désir de participation est donc central.

particulièrement, par une population d'hommes s'identifiant comme gays. Partant d'un point de vue où la société est perçue comme une contrainte ainsi que du concept de « champ de liberté », l'idée de « communauté » est revisitée en partant d'un texte fondateur d'Abraham Moles (1984, 85-108) permettant de nous soustraire de certaines critiques, clairement hexagonales, présentées avec rigueur par Vincent Gouëset (2005).

Nous verrons que la production récente de territoires visibles et légitimes est caractérisée par le développement de services, tant associatifs que commerciaux, visant la population LGBT et accompagne la reconnaissance de réseaux sociaux dont on peut souligner la diversité de genres, de styles, de signes, de postures. Aux territoires, historiquement de replis (Chauncey, 1998), assujettis à l'expérience de l'interdit, de la stigmatisation et de la dépréciation sociale de l'homosexualité, ont succédé des lieux de vie plus légitimes venant satisfaire les besoins d'interactions tant socioculturels que sociosexuels des gays et lesbiennes.

Si les ressources et services, proposés désormais à la communauté LGBT (lesbienne, gay, bisexuelle et transsexuelle), s'inscrivent dans l'espace géographique sous la forme d'une mosaïque d'espaces identitaires visibles, ils restent bien perçus « comme un tout » dans le discours de leurs usagers. Que l'on parle de cultures homosexuelles, de « milieu », de quartiers ou même d'un « village », ces représentations, tout autant idéalisées que rejetées, servent de *réfèrent identitaire* et furent construites, depuis plus de trente ans, sous le signe d'une tolérance acquise par de longues confrontations, de luttes et de souffrances sur lesquelles nous reviendrons. Ces lieux de partage d'expériences et d'interactions sont reconnus par tous comme une donnée tangible de la légitimité du fait gay et lesbien qui a pris sa place dans une société initialement peu tolérante à l'exercice de la liberté individuelle sur le plan de la sexualité.

Le modèle compréhensif de ces récents mouvements de visibilité LGBT, proposé ici, s'appuie sur l'idée centrale de « liberté » au sens de celle d'aller et venir dans l'espace public, de se rencontrer sans honte ni discrédit, de s'exprimer politiquement ou sur le plan de la pure créativité. Le concept de « champs de liberté », défini plus loin, montre que l'emprise de la société n'est jamais totale et que son contrôle comporte des zones floues et des frontières flexibles. L'espace social possède donc des marges et des interstices où se retrouvent les groupes minoritaires. Nous verrons que, si les lieux de visibilité LGBT (essentiellement masculins) sont aujourd'hui « sortis de l'ombre », ils restent contraints dans un système social, certes de moins en moins centralisé et normalisant, mais constitué d'éléments désormais disparates produisant une nouvelle forme de contrôle sur les modes de vie des gays et leur sexualité (Léobon, Frigault, Lévy, 2003) : groupes d'opinion, tribus affectuelles (Maffesoli, 1985) etc.

Ainsi, à l'heure où les mariages entre conjoints de même sexe sont reconnus dans trois pays européens ainsi qu'au Canada, signant une égalité de droit peu contestable, l'implication politique et culturelle des individus ne va plus de soi. L'identité gay s'est bien éloignée de la question d'une orientation sexuelle « stigmatisée » et nous verrons que le nouveau millénaire pose un défi au mouvement LGBT : celui de consolider les signes d'appartenance à ce que le langage ordinaire nomme « la communauté » et donc d'adhérer en tout ou partie à un ensemble de « valeurs communes ou distinctives » face à sa position de citoyen ordinaire.

Production spatiale et champs de liberté : les dynamiques historiques du mouvement LGBT

La première partie de ce texte aborde la construction historique d'un territoire qui a donc trouvé sa force dans la quête d'un sentiment de liberté posé sur des besoins de rencontre, de partages et de participation, vecteurs dont la force est considérable, d'autant plus grande que la population homosexuelle s'est longtemps sentie étrangère à un monde qui se construisait en dehors de sa participation sociale. Nous allons voir que cette production spatiale (de lieux rencontres et de loisirs plus visibles et plus légitimes) s'est bien créée, initialement, dans un premier mouvement venant « en réponse » (opposition) à la pression de la conformité. Cependant il n'a pu trouver force, unité, et surtout durabilité qu'à partir du moment où un contexte social plus tolérant a permis à la population LGBT de s'approprier des lieux identitaires, d'une manière autonome, même si, dès les années vingt, une scène interlope, orientée sur le loisir ou le commerce du sexe existait belle et bien (Le Talec, 2003).

Tant en France qu'au Québec (Figure 1), aux scènes clandestines habitant les zones grises de la tolérance, succède, dans les années soixante-dix, une parole politique libérationniste qui prend corps dans le *champ de liberté que nous qualifierons d'interstitiel*, suivi rapidement d'un élan politique plus réformiste instituant des formes de *libertés marginales*. C'est une dizaine d'années plus tard, (soit dans les années quatre-vingt) que, rejetant la honte et la clandestinité, émerge une première inscription territoriale identitaire, la pandémie du sida créant une rupture circonstancielle imposant une plus grande solidarité entre un tissu commercial plus visible et un secteur associatif qui ne cessera de se développer dans les années quatre-vingt-dix. Le mouvement LGBT semble alors revendiquer l'accès à *la liberté principale et à la stricte égalité des droits*. Ce cheminement vers

l'égalité conduit à enrichir la visibilité spatiale de la scène homosexuelle qui s'inscrit désormais dans l'ensemble des grandes villes avec ses commerces, ses lieux de rencontre et ses événements annuels festifs. Cet ensemble engendre une économie qui se voit, à Montréal, soutenu politiquement sous l'angle touristique lié à la revitalisation d'un quartier.

La scène clandestine du réseau de rencontre et de divertissement des années cinquante

Les lectures montrent que, dès les années vingt-trente, un réseau de rencontre existait mais jouait dans l'interdit et la quête de tolérance^{IV}. Ce temps n'était pas accompagné d'un discours politique (anti-normatif ou de résistance), qui n'est apparu qu'au milieu des années soixante. Même si, dans l'après-guerre, à Paris comme à Montréal (Ross Higgins, 1998), *un réseau de divertissement* se développe, accompagné de lieux de rencontres extérieurs populaires (tel le parc du Mont Royal à Montréal [Luther, 1998 : 99-100]), il ne concerne que les capitales, les « autres lieux » de sexe anonymes ou liés au commerce du sexe restant à haut risque social. Selon la thèse de Ross Higgins, la communauté (au sens de référents catégoriels et identitaires et d'un langage partagé) émerge aussi dans ces espaces où quelques réseaux sociaux se forment. Sur le plan du tissu associatif, il faut attendre les années cinquante pour voir s'annoncer, en France, Arcadie, un groupe créé par André Baudry en 1954, dont le discours « homophile » tentait de mettre en arrière plan la sexualité, s'appuyait sur les thèses médicales du siècle passé et s'opposait à la morale de l'église. Editant une revue scientifique et littéraire, Arcadie s'efforce de développer une réflexion sur l'homosexualité relativement « propre » visant à améliorer les conditions des hommes gays. En fait, même si l'on peut penser que la publication du rapport Kinsey^V (1948) a favorisé aux Etats-Unis (mais aussi au Canada) une prise de conscience chez les homosexuels de leur importance démographique il faut attendre la fin des années *peace*, et mai 68 en France, pour voir émerger une parole politique claire visant la reconnaissance sociale de l'homosexualité.

Premier mouvement : les années soixante-dix, la liberté interstitielle & le mouvement libérationniste

Sur le plan politique, les années soixante-dix sont un tournant dans l'histoire de l'homosexualité. C'est à cette époque que les organismes communautaires et les associations militantes en faveur des droits homosexuels font leur apparition, ceci tant en France qu'au Québec. Les deux mouvements le FHAR (Front Homosexuel d'Action Révolutionnaire) et le FLH (Front de Libération Homosexuel), respectivement français et québécois, sont politiques et revendicateurs. C'est l'apogée du mouvement homosexuel *radical* des deux côtés de l'Atlantique. Même de courte durée et très vite remplacé, il signe l'émergence d'une parole homosexuelle, politique allant contre les institutions, l'ordre établi, l'ordre moral et religieux.

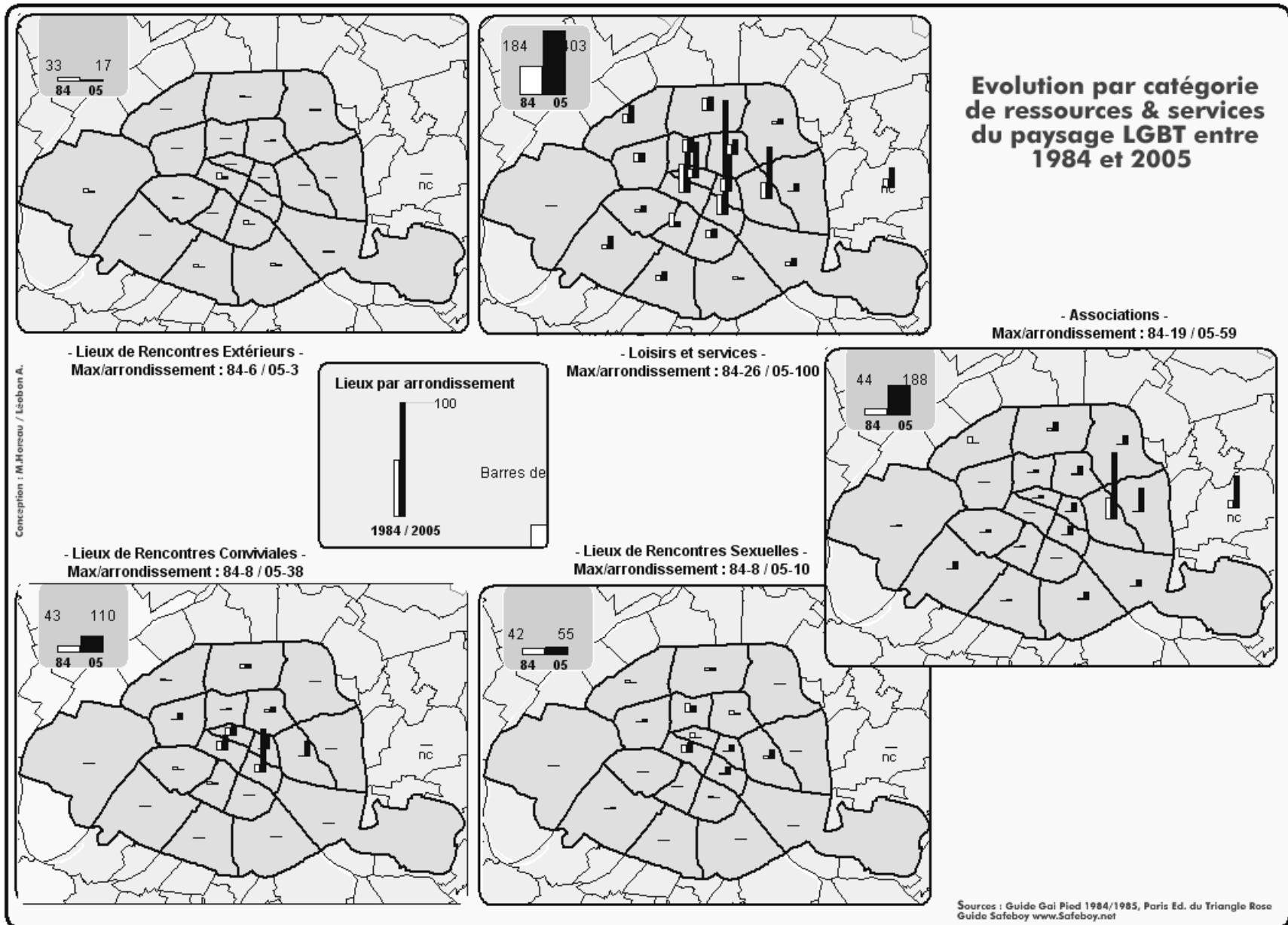
Cette première étape relève de l'expression minoritaire et s'affirme dans un champ de liberté que nous qualifierons d'interstitiel : « La liberté interstitielle exploite en effet les vides juridiques qui permettent à la minorité de s'exprimer sans s'exposer à la foudre du dieu social » (Moles, Rohmer, 1998). Elle repose donc sur une perception aiguë des obstacles, des oppositions ou des noyaux de résistance qui oppriment et occultent toute expression de la parole homosexuelle.

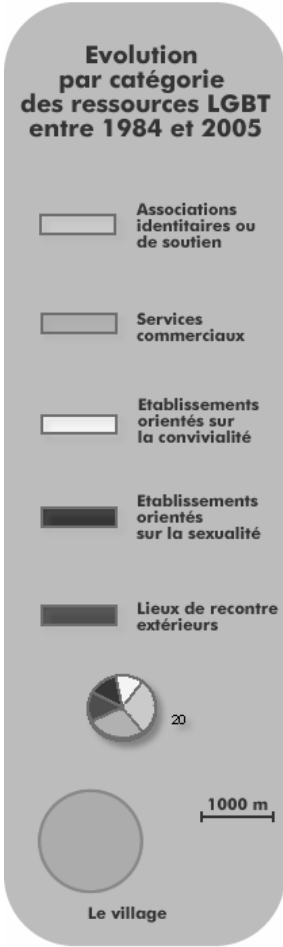
Nous verrons qu'en passant du discours libérationniste des années soixante-dix (politique, culturel, marqué par une dimension critique des institutions) au discours réformiste des années quatre vingt (perspective d'intégration dans la société par une demande d'égalité de droits), la demande militante des gays et lesbiennes, a évolué vers des relations plus consensuelles avec le pouvoir.

^{IV} En effet, la fin de la Première Guerre mondiale entraîne le relâchement des mœurs tant en France qu'au Québec et, grâce à une tolérance accrue, l'homosexualité prend plus de visibilité dans les capitales. Les enclaves de sous-culture homosexuelle se développent tant en France qu'au Québec : lesbiennes et gais se retrouvent dans les bars mixtes où ils se mêlent à la clientèle hétérosexuelle. Les cabarets et bars « interlopes » y sont nombreux. Une scène lesbienne se dessine clairement à Paris qui devient la capitale de l'homosexualité féminine. Ce temps ne durera pas et dès les années trente le mouvement de visibilité cessera pour les homosexuels masculins. Avec les années quarante, la condition gay devient extrêmement critique avec, sous Pétain, la criminalisation de l'homosexualité.

^V L'héritage d'Alfred Kinsey est considérable. Il a réalisé la première étude scientifique de la sexualité humaine et défini les grandes lignes de la recherche en sexologie et de la sociologie de la sexualité. En 1948, aux Etats-Unis, Kinsey publie un rapport historique sur les habitudes sexuelles de ses compatriotes. Pour la première fois, le comportement sexuel humain fait l'objet d'une étude scientifique. En effet, il questionne des milliers de personnes, hommes et femmes, sur les aspects les plus intimes de leur vie.

ANNÉES	FRANCE	QUÉBEC
1940 + et 1950 +	Le mouvement homosexuel repart à zéro après la 2e G.M, l'homosexualité étant devenue un crime sous Pétain 42 : Sous la République de Vichy, l'homosexualité est criminalisée. Déportation des homos. On constate les prémices d'un mouvement homosexuel avec le mouvement « homophile » au milieu des années 50, mais à vrai dire, il n'y a pas grand mouvement avant les années 60.	Répression extrêmement forte. Nombre de saunas et de lieux de dragues extérieurs augmentent. Le réseau montréalais de divertissement est principalement axé dans le centre-ville. Le parc du Mont-Royal est un lieu de drague très couru. Dans les années post-guerre, les homos étaient considérés comme des traîtres. La sodomie est un crime selon le code civil du Québec. L'ouverture dans les bars reste à la discrétion des propriétaires.
1960 + On constate les prémices d'un mouvement homosexuel.	L'homosexualité est un fléau social selon l'amendement Mirguet Parution régulière de la revue Arcadie	69 : Bill Omnibus de P.E.T. décriminalise l'homosexualité. Le parc du Mont-Royal devient LE lieu de drague des années « peaces »
1970 + Le mouvement homosexuel est éminemment politique.	71-73 : FHAR 73 : démedicalisation de l'homosexualité 74 : GLH 77 : Première manifestation homosexuelle indépendante. 79 : début de la revue Gai-Pied et de la revue Masque. 79 : tout début de développement du quartier gai de Paris : des Halles puis du Marais Apogée du mouvement homosexuel : mouvement politique de revendications. 79 : CUARH	71-72 : FLH 71-76 : CHAR 70 : Gay Manifesto 1 ^{er} juillet 71 : première manif du FLH. 72 : Gay McGill/Gai écoute 73 : Montreal Gay Women 74 : AHM/GMA 70+ ADGQ Mouvement contestataire Début 70 : le PQ modifie la charte des droits et libertés pour inclure l'homosexualité. 71-76 : effervescence du mouvement.
1980 + Début d'un courant réformiste, développement d'une dimension communautaire dans la capitale et les plus grandes villes. Impact de l'épidémie du Sida	Beaucoup d'homosexuel s'en viennent vivre à Paris. Le mouvement homosexuel est plutôt social. 81 : Mitterrand décriminalise l'homosexualité en France. Arrivées de médias indépendants : les radios libres telle « Fréquence gaie » et du Minitel rose 82-83 : Déclin du pôle politique du mouvement homosexuel. Impact du SIDA.	76-87 : Âge d'Or du mouvement homo. Revue Le Berdache Prémices de la Fierté 82 : ADGLQ 82 : naissance du Village 84 : Fugues 85 : OMS démedicalise officiellement l'homosexualité. 87-92 : période noire du mouvement (crise du SIDA) Impact du SIDA
1990 + Développement de la dimension communautaire et économique (loisirs). Reprise du mouvement réformiste placé sur l'égalité des droits pour les conjoints	91 : OMS démedicalise officiellement l'homosexualité. 92 : Proposition d'un contrat d'Union Civile. 95 : le CUC et CVS fusionnent pour donner un projet d'union sociale CUS (Contrat d'union sociale)	91 Début du plein essor du Village 92 : relance du mouvement homo. 93 : Colloque la Ville en Rose à Montréal. 93 : Archives gaies du Québec 96 : Chambre de commerce du Village
2000 + Obtention du PACS et au Québec du contrat d'Union civile. Lutte en faveur des droits au mariage, contre l'homophobie et pour l'adoption.	Fin 1999 : PACS Projets de loi contre l'homophobie Débat et avancées difficiles sur les mariages entre personnes de même sexe	2002 : Union Civile 2003 : Plusieurs provinces célèbrent des mariages entre conjoints de même sexe 2005 : Le mariage entre conjoints de même sexe est entériné.





Sources : Base de données des ressources LGBT proposées en ligne sur le site www.qcboy.net - Réalisation A. Léobon - Cartographies réalisée avec les ressources humaine de l'ATLAS du Québec (UQÀM)

Second mouvement : la liberté marginale et le mouvement réformiste des années quatre-vingt

En France, si, au milieu des années soixante-dix, l'abaissement de la majorité^{VI} est un premier pas vers la réduction des discriminations à l'égard des homosexuels, c'est par la suite la perspective d'une victoire de l'union de la gauche qui tempère et rend plus pragmatique le mouvement gay. Le temps des réformes^{VII} est arrivé, réformes concernant, essentiellement, les discriminations relatives à la sexualité des gays et des lesbiennes. Si, au Québec, le Parti Québécois a modifié la charte des droits et libertés pour y inclure l'homosexualité, dans l'hexagone c'est l'élection de François Mitterrand qui marque la conclusion d'un premier mouvement de revendications : les homosexuels passent de la liberté *interstitielle* à ce que nous appellerons la liberté *marginale*. Ce nouveau champ d'expression, dont dispose le groupe, n'est pas octroyé mais conquis et le mouvement entre, alors, dans une phase réformiste. Il permet de développer un groupe social solidaire et une visibilité plus *communautaire*. Il aura une forte influence sur la production d'espaces identitaires légitimes et d'une économie échappant au diktat du milieu. Dans les contextes parisiens et montréalais on constate des ruptures spatiales importantes : basculement d'Ouest en Est des zones de loisir et émergence de nouveaux territoires : le quartier gay du Marais à Paris et le Village à Montréal.

Liberté marginale et inscription territoriale

À Paris, des années soixante-dix aux années quatre-vingt, la scène gay (quoi que présente timidement au milieu des années 60) s'affirme et circule entre Saint Germain des Prés, le jardin des Tuileries, et le secteur Palais Royal/Opéra, où la vie noctambule transforme le paysage. A cette époque, la rue Saint Anne et ses alentours sont très courus, avec un léger débordement vers les Halles. Cependant cet espace de visibilité visant une clientèle plutôt aisée, intellectuelle ou festive, globalement située dans le centre Ouest de Paris (Saint-Germain/Opéra), allait doucement s'éteindre, dès l'ouverture, dans les Halles, puis dans le Marais, des premiers bars, tenus, cette fois, par des entrepreneurs gays qui n'avaient plus le rôle de simples « directeurs artistiques ». Cette transformation avait été annoncée par la très symbolique ouverture, en 1978, du bar « Le Village », situé au cœur du marais (rue du plâtre). Ce bar se voulait une alternative à la vie homosexuelle nocturne du secteur Palais Royal/Opéra. Il a symbolisé un nouveau genre de visibilité et l'appropriation d'un quartier (Gunther Scott, 1999). Ouvert, de jour comme de nuit, ses prix modérés (loin de ceux des cafés terrasses chics du 6^{em} arrondissement) ont rendu son succès immédiat.

Si Fabrice Emaer (propriétaire des Clubs Le Sept, Le Palace et Le Pim's) fut le premier entrepreneur gay, des Halles au Marais, d'autres entrepreneurs, tel David Girard, ont vite suivi, permettant la diversification des services : restaurants, boutiques, hôtel. L'axe reliant les Halles au Marais, en passant par Beaubourg, est vite devenu le parcours identitaire du piéton gay et légitime encore, une décennie plus tard, le terme de « quartier gay » plus que de « village ». Face à une certaine invisibilité de la scène lesbienne, le Marais, comme les Halles, restent essentiellement des territoires masculins. La carte, Figure 2, montre, par type de ressources et services, les déplacements et l'augmentation sur le plan numérique des lieux géo-référencés entre 1984 et 2005. Ce développement d'une diversité de ressources et services, dont une partie se concentre dans un territoire désigné de la capitale, est loin de se retrouver à l'échelle des régions qui connaissent, pour nombre d'entre elles, de signes tangibles de visibilité que sur de petits secteurs urbains, souvent changeants^{VIII} (au gré du succès commercial d'un faible nombre d'établissement).

En France, dans les régions, nous avons constaté la place centrale des espaces publics de rencontre homosexuelle durant les années soixante-dix jusqu'à la fin des années quatre-vingt. Si, des années quatre-vingt à nos jours, l'ensemble des capitales régionales ont bénéficié d'une diversification des ressources et services LGBT, les dynamiques temporelles divergent selon les villes et les régions. Nantes, par exemple, qui a bien suivi les mêmes processus de visibilité que la capitale (Filluzeau, 2002), a du attendre la fin des années quatre-vingt-dix pour voir s'installer une scène visible, alors que Lyon ou Toulouse sont perçues, dès la fin des années quatre-vingt, comme des villes plus dynamiques. Cette remarque nous ramène à notre raisonnement sur le concept de *champs de liberté* qui garde une dimension universelle et permet d'expliquer ces disparités : n'oublions jamais de nous resituer dans l'environnement où l'individu porte appréciation sur sa liberté : *si le sentiment de tolérance conduit à privilégier l'interstitiel, une meilleure acceptation sociale favorise un tissu marginal et la participation à certains lieux plus identitaires* dont les dirigeants sont généralement gays. L'acceptation effective semble pouvoir être mesurée par l'émergence visible d'une scène moins identitaire,

^{VI} Valéry Giscard d'Estaing, dans les réformes de son septennat 1974-1978, a abaissé majorité civile et électorale à 18 ans.

^{VII} Les réformes ont consisté en l'abrogation de l'alinéa 2 de l'article 330 du code pénal qui aggravait les peines encourues pour outrage public à la pudeur dès lors qu'il était constaté un « acte contre-nature avec un individu du même sexe » ; l'abrogation, le 5 août 1982, de l'alinéa 3 de l'article 331 du code pénal, distinguant l'âge licite des relations sexuelles entre hétérosexuels (15 ans) et homosexuels (18 ans).

^{VIII} Voir l'exemple de la rue Kervégan, à Nantes (Filluzeau, Léobon, 2002)

portée par des services (associatifs ou commerciaux) proposés à la population LGBT soulignant l'élargissement inclusif de la communauté. Ce modèle plus ouvert, et soutenu politiquement dans sa dimension sociale, économique et touristique, est particulièrement d'actualité au Québec.

D'ailleurs, c'est à Montréal, là encore dans les années quatre-vingt, que le quartier gay se forme autour du métro Beaudry, dans le quadrilatère formé par les rues Papineau, René Lévesque, Saint-Hubert et Sherbrooke. Alors que le tournant des années soixante-dix correspond à l'apparition dans l'ouest de Montréal, sur les rues Peel et Stanley, de nombreux bars gays, un bon nombre d'homosexuels s'installent dans le quartier centre-sud (Est de la rue Sainte Catherine) avant même que le Village proprement dit existe. En 1982 s'ouvrent dans le quartier le Cinéma du Village, le magasin Priape, et les bars Max et Kox (véritables pôles d'attraction entre lesquels circule la clientèle). C'est la fermeture du club le Bud's dans l'Ouest qui favorise les processus de territorialisation du Village actuel. Selon plusieurs auteurs, les gays abandonnent alors la scène de l'Ouest anglo-saxon favorisant le marquage francophone actuel de la scène gay. La carte, Figure 3, montre, par type de ressources et services, l'augmentation sur le plan numérique des lieux géo-référencés en 2005 à Montréal et leur concentration à l'est de l'arrondissement Ville Marie (donc du centre-ville de Montréal).

De la pandémie du sida à l'émergence d'un tissu associatif diversifié

Si l'apparition du sida n'est pas sans impact sur le plan de la solidarité, le VIH fait de tels ravages dans le milieu parisien qu'il atteint en son sein le début de structuration commerciale des années quatre-vingt. Il va donner un autre visage au mouvement gay de la fin du XXe siècle, le scinder d'une certaine manière entre militance politico culturelle et militance Sida. Les militants les plus actifs étant touchés par l'épidémie, beaucoup s'engagent dans les comités nationaux et régionaux de l'association Aides qui regroupe les forces vives du mouvement gay. Face à l'institutionnalisation progressive d'AIDES, Act Up-Paris devient vite l'enfant terrible et le pôle critique en matière de santé de la communauté. Avec l'arrivée des bithérapies (1994-1995) puis des trithérapies (1996), le milieu des années quatre-vingt-dix montre un changement de ton dans l'épidémie qui va de pair avec l'émergence de nouveaux secteurs de l'engagement associatif. À Paris, mais aussi en province, une mosaïque de nouvelles associations socioculturelles et les premiers « Centre lesbiens et gays » se forment et regroupent des associations de jeunes gays, de bisexuels, d'étudiants gays, de parents et familles amis des gays et lesbiennes, de gays retraités, gay motards, de gays randonneurs, de gays engagés dans la spiritualité etc. À l'exception des Gays libéraux giscardiens, les associations plus politiques s'affilient, en France, généralement à la gauche socialiste (GPL. Gays Pour les Libertés, HES. Homosexualité Et Socialisme), aux Verts (gays et lesbiennes chez les Verts), voire à certains courants d'extrême gauche. Cet ensemble, aux couleurs multiples et variées, est symbolisé par un drapeau, aux couleurs de l'arc-en-ciel, et par de grandes parades : les « marches pour la fierté » aujourd'hui instituées dans la plupart des capitales régionales. Que l'on se place en France ou au Québec, où l'impact du VIH Sida fut moins violent, le secteur associatif est sans doute celui qui a connu la plus forte dynamique avec celui des services, mais, paradoxalement, c'est celui qui reste le moins visible dans l'espace urbain.

Le même processus se constate au Québec^{IX} : alors que le nombre de lieux de convivialité et de sexualité y reste sensiblement identique, des années quatre-vingt à nos jours, il en va tout autrement des associations (et des services) dont le poids numérique augmente fortement. Le nombre d'associations pour la province du Québec est passé de 69 en 1983 à 269 pour 2005. En nous situant sur la région de Montréal, nous constatons une tendance moins marquée mais identique : le nombre des associations passant de 55 à 150 pour l'année 2005. Les ressources sociales visant la santé ou le soutien de la population LGBT, se rajoutent à ce nombre et sont évaluées à 120 pour l'ensemble de la province.

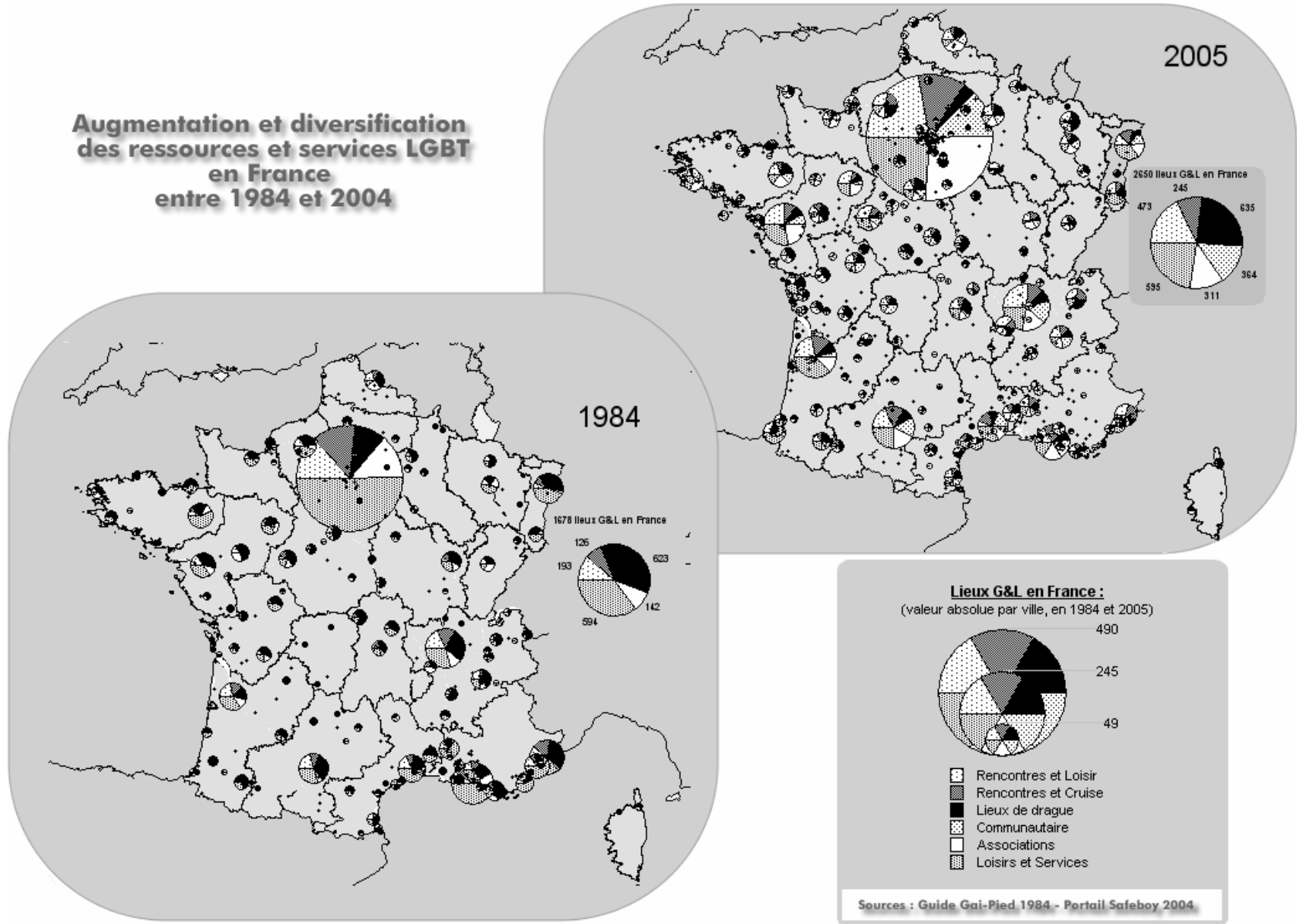
Ainsi, en France comme au Québec, les années quatre-vingt-dix semblent donc avoir donné naissance à un mouvement nettement plus visible montrant une population homosexuelle organisée, valorisant son identité propre et jouant le jeu de la convivialité : un des idéaux communautaires^X. Les cartes, Figure 4 et Figure 5, montrent, pour la France, l'enrichissement et la diversification des ressources LGBT.

Notons aussi que, sur le plan des médias, trois phénomènes ont accompagné cette évolution du paysage LGBT français. Tout d'abord *l'émergence d'une presse écrite* engagée et grand public sortant de la militance stricte ou de la confidentialité (Magazine Gai-Pied Hebdo), ensuite *la création de radios libres* (telle Fréquence gaie) donnant la parole aux gays et lesbiennes comme au tissu associatif, enfin *l'appropriation du Minitel comme outil de rencontres en lignes*. En effet, les messageries roses masculines ont révolutionné la manière d'entrer en relation une bonne décennie avant l'arrivée d'Internet.

^{IX} Si le Guide Gai Pied a servi de base documentaire, pour la cartographie des ressources françaises, c'est le Guide Gai du Québec qui, ici, sert de référence.

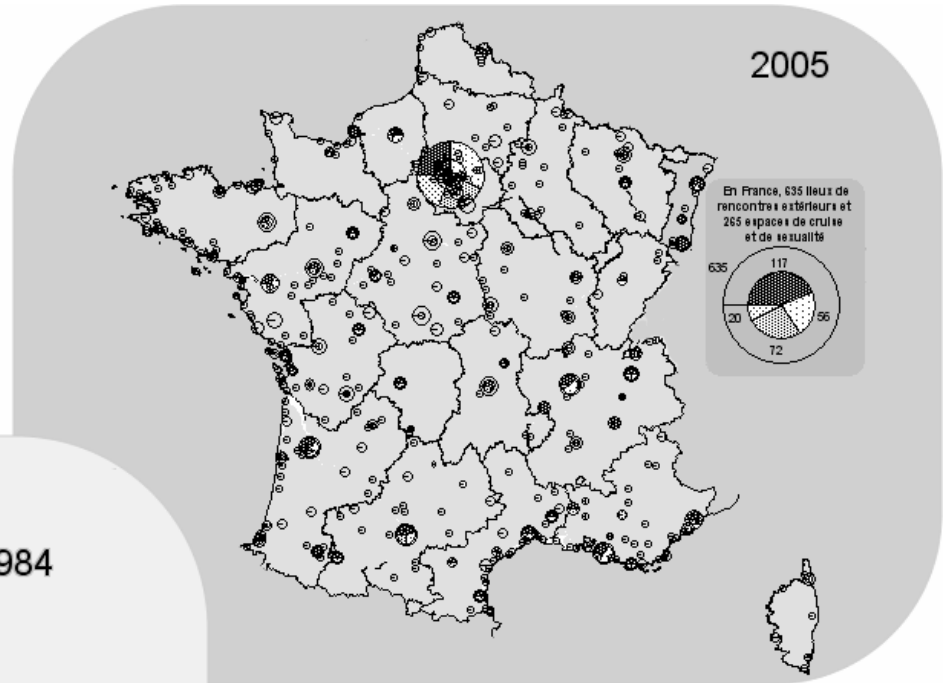
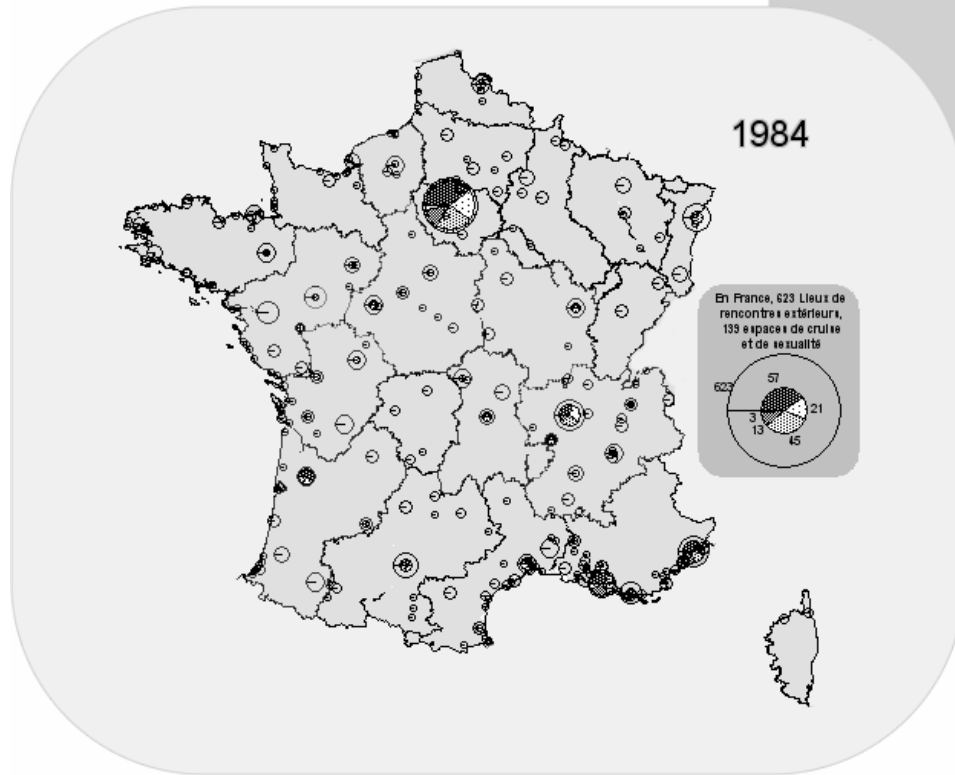
^X Maffesoli nous en parle avec justesse. Selon lui la transition amorcée entre idéal démocratique et idéal communautaire se traduit par le rejet de la raison instrumentale au profit de l'émotionnel : le sentiment partagé et la passion commune, du plaisir d'être ensemble « sans finalité ni emploi ».

**Augmentation et diversification
des ressources et services LGBT
en France
entre 1984 et 2004**



Augmentation et diversification des lieux de sexe commerciaux en France

entre 1984 et 2004



Espaces de cruise et de sexualité :
(valeur absolue, par ville, en 1984 et 2005)

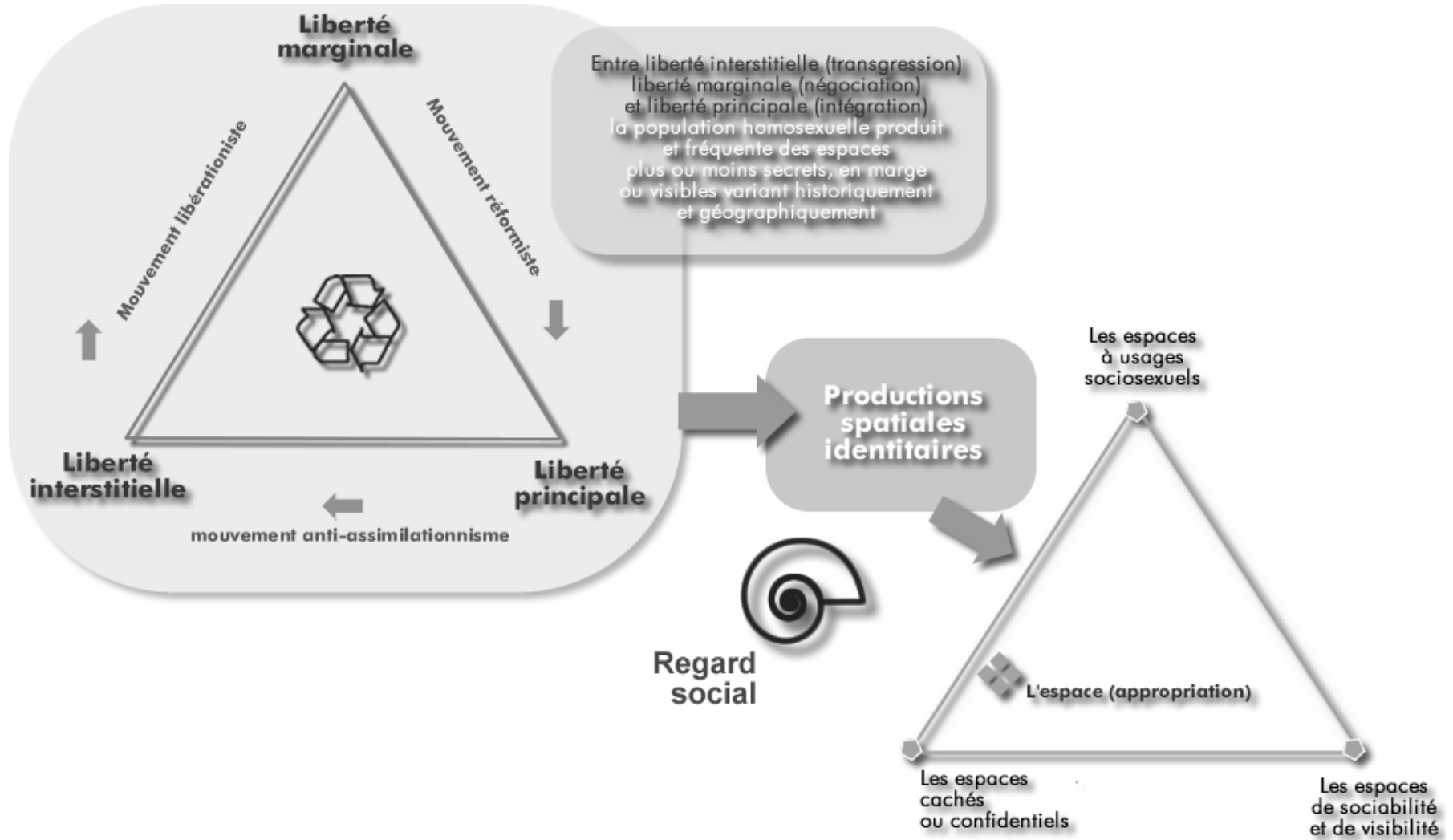
72	—
36	—
7,2	—

- Saunas
- ▨ Bars, Discothèques avec Backroom
- ▩ Sex-shops
- ▧ Cinémas
- ▤ Associations "Sexuelles"

Lieux de rencontres extérieurs :
(valeur absolue par ville, en 1984)

36	—
18	—
3,6	—

Sources: Guide Gal Pied lebdn 1984/1985, Paris, Ed de Triangle Rose.
Concepteur: M. Horeau



Troisième mouvement : de la liberté marginale à la liberté principale : utopie ou objectifs du mouvement LGBT contemporain ?

C'est dans ce contexte de socialisation solidaire que prend naissance le contrat d'union sociale de solidarité, ayant donné naissance au PACS^{XI} (Le Pacte Civil de Solidarité), sa vocation première étant de garantir, par la succession, la survie matérielle de celui (ou de celle) qui se trouve confronté au deuil et souvent à l'arrogance de la famille de (de la) disparu-e. Au Québec, c'est l'Union Civile qui fut adopté en juin 2002 pour les droits des couples de même sexe. Notons que la loi sur les mariages entre conjoints de même sexe vient d'être entérinée, au Canada, par le gouvernement libéral.

Les luttes, comme le droit pour l'adoption ou le droit au mariage gay, sont donc en cours de cheminement, questionnant clairement le chercheur sur le souhait (politique plus que débattu) d'une population qui, plutôt que de soigner sa différence propre, pourrait exprimer une quête nouvelle : celle de « l'indifférenciation ». Même si les revendications du couple et des enfants, comme signes d'égalité mais aussi de normalité sont anciennes^{XII}, nous pouvons nous interroger sur le souhait et la réalisabilité d'un passage de la liberté marginale à la liberté principale qui imposerait à la population LGBT de faire le deuil d'une conscience minoritaire et de jouer le jeu de la majorité. Par ailleurs, cette vision universaliste ne réglerait en rien la question sensible de la visibilité de l'homosexualité (c'est-à-dire des questions de genre et de sexualité) qui font le lit de discours hétérosexistes et d'actes homophobes. En effet, cette expression de la « peur de l'autre en soi » (Welzer-Lang, Dorais, 1994 : 225-237) se réalise bien plus autour de la discrimination des signes de transgression des genres que sur la question des sexualités entre hommes ou entre femmes (au sens de liens gardés dans l'intime ou le secret). Les gays et bisexuels socialement *corrects* peuvent-ils, pour accéder à la liberté principale, se désolidariser de leurs frères et sœurs « en marges » et leurs propres détroques, *transgenres ou machistes*, qui bousculent les identités sexuées et remettent en cause les rapports binaires masculin/féminin et ceux de domination/soumission ? Que penser, par ailleurs, d'une bisexualité, de plus en plus « portée » par les jeunes dans de nouveaux espaces propices à la rencontre homo/ hétérosexuelle, le meilleur exemple étant celui des *circuit party* où la musique (associée à la consommation de substances) crée des ambiances tribales produisant des expériences de tolérance réciproque (Le festival du *black and blue* à Montréal en est un bon exemple) ? Ces nouveaux espaces, alternatifs et moins identitaires (auxquels se rajoute la fréquentation du cyberspace perçu, aujourd'hui, comme un nouveau territoire de rencontres et de visibilité) montrent bien l'amorce d'une nouvelle phase d'intégration, d'un troisième mouvement *contemporain* que le chercheur doit interroger. La Figure 6 présente la schématisation de notre raisonnement.

Sans doute l'*idée de liberté principale* doit être ici reformulée : s'éloignant d'une vision conformiste favorisant le respect d'un cadre de vie collectif normalisé, elle ressemble plus à une posture visant à garantir ses droits tout en gardant ses marques. Elle ne conduit pas forcément à une perte de visibilité des espaces d'existence et de rencontre identitaires, mais, au contraire, plus inclusive, elle *les étend en périphérie pour mieux asseoir sa légitimité*. Ne mettant pas franchement en retrait l'idéal communautaire mais le rendant accessible à d'autres groupes, ce mouvement contemporain ne semble pas ramener l'homosexualité à la simple orientation sexuelle, à l'intime, c'est-à-dire, avant tout, à *une petite affaire personnelle* qui risquerait de tuer lentement les solidarités.

Il semble donc utile de questionner ce processus de *porosité normative* que nous pouvons mettre en perspective avec un mouvement de résistance au courant universaliste : celui du mouvement *queer*^{XIII}, outil de luttes contre l'homophobie et l'indifférenciation mais surtout outil critique des catégories et des normes. Ce mouvement est anti-assimilationniste et conteste la construction sociale dominante du discours (ici homosexuel), auquel il reproche de partir d'une logique identitaire unique, qu'elle soit gay ou lesbienne. Il vise à déconstruire les représentations et les catégories, à transgresser les représentations. Sur le plan académique, il s'exprime dans le post-modernisme et les courants philosophiques rattachés à Foucault, Derrida, Deleuze. Même si les textes de Monique Wittig (1982) et ceux de Judith Butler (1990) sont en premier lieu féministes, ils touchent à la question d'une *construction performative du genre* (Bourcier, 2001). Ce mouvement semble nous proposer de revenir aux marges, de nous intéresser aux minorités (sexuelles) ou, plus largement, à certaines tribus affectuelles (Maffesoli, 2002). Cependant, si l'on fait exception de quelques associations, telles les Panthères Roses, et de sa dimension académique nord-américaine (les *queer studies*), le mouvement, dont on peut douter de la diversité de sexe et de genre, a peu de visibilité dans la géographie des homosexualités.

^{XI} Le Pacte Civil de Solidarité (PACS) est « un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Cependant, le PACS est sans effet sur les règles de la filiation et de l'autorité parentale. Il ne confère pas le droit d'adopter ensemble un enfant ou, si vous vivez avec un partenaire de même sexe, de recourir à une procréation médicalement assistée.

^{XII} Voir le rapport de l'association Arcadie en 1979

^{XIII} Terme issu d'un argot injurieux : « sale Pédé », encore traduit par « étrange »

La dimension critique à l'endroit des modes de vie gays semble donc accompagner les changements de ce nouveau millénaire mais reste encore timide sur de nombreux sujets : auto-exclusion de sous-cultures de sexe ou de genre, problématique du vieillissement d'une population souvent isolée, survalorisation culte et marchandisation du corps masculin etc.

Le paysage des ressources LGBT entre capitales et régions, en France et au Québec

Comme nous le spécifions, même si, entre capitale et régions, les dynamiques temporelles ne furent pas analogues, le paysage des « ressources^{XIV} et services » proposés à la population gay en France et au Québec, s'est diversifié et, depuis les années quatre-vingt-dix, constitué en territoires visibles dans les capitales. Les territoires constitués par une diversité de ressources localisables appartiennent donc plus à un imaginaire collectif qu'à une réalité territoriale visible qui est loin de s'imposer à l'échelle des régions. Réparties inégalement, ces ressources se sont constituées dans des dynamiques temporelles divergentes et restent segmentées selon trois grandes dimensions : soutien, socialisation/loisirs et sexualité.

Les cartes thématiques produites dans nos derniers travaux (Léobon, 2004), ont été réalisées à partir de bases de données originales, constituées par la compilation de plusieurs sources documentaires, mises à ligne à toute fin corrective auprès d'internautes gays. Nous avons distingué les lieux de *convivialité*, ceux des *rencontres sexuelles*, l'univers des *services gays ou sympathisants*, les *associations identitaires ou de soutien communautaire* (plus institutionnel) et, enfin, les *lieux de rencontres extérieurs*. La base de données permet aussi de différencier les lieux selon le genre de la clientèle à laquelle ils s'adressent (gay, lesbien, mixte, etc.). Notons qu'elle ne traite pas du poids relatif de ces ressources qu'il semble difficile de qualifier par leur niveau de fréquentation (popularité). Ce travail, que nous pourrions envisager dans l'avenir en utilisant la méthode des cartes mentales, transformerait la représentation de nos données, en particulier pour la scène associative et celle des services (sans doute survalorisées).

Il faut cependant souligner les limites de notre typologie et de ces étiquettes. Par exemple, les services orientés sur la restauration ou les boutiques (présents en bon nombre dès les années quatre-vingt) sont en général peu identitaires et codés comme *mixtes* : les annoncer dans un guide, ou des revues gays, signifie souvent que les propriétaires sont homosexuels ou bien qu'ils cherchent à drainer une clientèle en employant du personnel homosexuel. Ainsi, à Montréal, les enseignes de restauration (qu'il s'agisse de restauration rapide ou des *coffee-shops*) situées dans le Village gay ont toutes les chances d'être fréquentées par une clientèle gay de passage : faut-il alors les référencer au même titre qu'un restaurant tenu par des gays et s'adressant à une clientèle essentiellement hétérosexuelle ? Force est de constater que, si la dimension mixte au sens *gay-friendly* des années quatre-vingt cachait en général une appropriation discrète d'espaces non étiquetés par les gays, aujourd'hui les rôles semblent s'inverser et l'économie rose est courtisée par nombres d'enseignes (au même titre que d'autres segments de consommateurs) qui cherchent à attirer ou fidéliser de nouveaux clients.

Une autre critique pourrait être portée sur l'idée de centralité. Qu'est-ce qui fait centre, foyer, attraction dans ce paysage des ressources LGBT. Même à l'échelle d'un Village et de ses parcours piétonniers, quelles sont les redondances, les forces et, si nous devons parler de tribus (Maffesoli, 2000), lesquelles se côtoient et initient l'animation de l'ensemble. Vaste programme de recherche que serait celui d'une microgéographie des tribus affectuelles fréquentant un espace public partagé. Pour ne citer qu'un exemple notons celui du parc Charles S-Campbell (longeant la rue Champlain) où se côtoient l'été, sans conflits apparents, des tribus fort différentes : sans domiciles fixes, gays prenant la fraîcheur, jeunes hommes (souvent hétérosexuels) s'adonnant à la narco prostitution masculine, gays retraités jouant à la pétanque et familles amenant leurs enfants jouer sur le balançoires... sans oublier les policiers passant en vélo ou pénétrant en voiture pour vérifier quelques identités suspectes. Pour quel groupe ce lieu très *queer* est-il central et attractif ? Ici, l'expression de Gilles Deleuze : « la majorité n'est personne et la minorité est tout le monde » prend tout son sens.

Enfin, un dernier point reste à souligner : si le paysage des ressources et services LGBT est bien décrit ici *comme un tout*, il produit des espaces partagés par des groupes distincts d'utilisateurs, certes géolocalisable mais pas toujours suffisamment concentrés sur des secteurs urbains pour devenir un territoire visible.

Des territoires masculins et segmentés

Si la communauté homosexuelle est fantasmée entre valeurs sociales, politiques et culturelles, elle s'est d'abord constituée comme un territoire de désir, faisant la part belle aux interactions sociosexuelles. Les cartes

^{XIV} Nous entendons par « ressources LGBT », l'ensemble des services (tant associatifs que commerciaux) et des espaces publics appropriés ou destinés à la population LGBT en vue de satisfaire ses besoins ou de vaincre ses difficultés.

réalisées sur des bases documentaires des années quatre-vingt, juste avant la diffusion de l'épidémie du Sida, rendent clairement compte de cette situation. Si le marquage sexuel des ressources et services se retrouve sur l'ensemble du territoire, la prédominance (tant qualitative que quantitative) de Paris et de Montréal puis des plus grandes métropoles régionales est affirmée. Cette segmentation entre convivialité et sexualité montre que les usages sociosexuels des espaces de rencontre et de loisirs sont souvent séparés ou se formalisent par une organisation pratique de l'espace quelle qu'en soit l'échelle (Mendès-Leite, De Bussher, 1997). Cette dissociation renvoie plus globalement à la place de la sexualité au sein du fonctionnement social et, en particulier, aux relations/partages existant entre sphères intime, privée, et publique.

La segmentation de ces territoires (voir, Figure 5, la cartographie des lieux orientés vers la sexualité) a peu évolué en vingt ans. Même si la sexualité est plus discrète (se déplaçant des espaces publics vers des lieux de sexe commerciaux), selon plusieurs auteurs, le mouvement de visibilité spatiale des lieux de convivialité a favorisé le déplacement (Redoutey, 2002) aux marges donc en périphérie, de ce qui a trait à la sexualité en particulier des lieux de rencontres extérieurs. La cité, même réduite ici à son village gay, reste bien le miroir d'une société devenue plus tolérante, mais qui impose ses normes à la population LGBT.

Notons que sur le plan de la mixité homosexuelle, la part des ressources et services attribuées aux femmes lesbiennes est toujours numériquement faible : 10% pour le Québec et 3% pour la scène française. De plus ces ressources concernent essentiellement le secteur associatif. Les ressources mixtes (au sens gays-lesbiennes-hétérosexuelles) sont bien plus nombreuses, mais rencontrent la problématique de codification évoquée préalablement. Furent en effet recensés comme *mixtes* de nombreux services mais aussi certains bars ou clubs, qui s'annoncent dans les guides gays et se veulent très inclusifs en s'adressant tant aux hétérosexuels qu'aux hommes gays ou femmes lesbiennes. Cette forme de mixité ne peut être ignorée, la population la plus jeune semblant moins fréquenter les espaces commerciaux identitaires, comme nous le soulignons plus avant. Il semble ainsi que la réalisation de la sexualité, toujours autant prégnante que dans les années quatre-vingt, façonne la domination masculine du genre de la scène LGBT identitaire.

La diversification du paysage des ressources et services LGBT

Globalement entre 1984 et 2005, les ressources associatives et conviviales gays se sont développées dans nombre des grandes villes ou villes moyennes. Si les espaces réservés à la sexualité restent importants, les lieux de rencontres conviviales, les associations et les services se sont considérablement déployés et ce de manière assez équitable, le paysage étant donc équilibré. Les ressources orientées vers la rencontre (conviviale ou sexuelle) restent prépondérantes et signent l'essence même de la « communauté » : le partage d'une sexualité commune. Comme nous le soulignons au dessus, le nombre de lieux de sexe a globalement augmenté entre 1984 et 2004 pour la France, mais ce sont les établissements commerciaux de sexe (sex-clubs et sauna, sex-shops) qui se sont installés dans les capitales régionales. Les lieux de drague extérieurs semblent par contre se déplacer vers les périphéries, suite à la fermeture des toilettes publiques (*les tasses*) sans pour autant baisser numériquement (voir les cartes Figure 4 et Figure 5).

En ce qui concerne Paris, la scène visible a basculé d'Ouest en Est des années quatre-vingt à nos jours, marquant une forte centralité selon l'axe piéton allant des Halles au Marais. Le tissu associatif moins exposé est plus dispersé, quoique partiellement regroupé autour du Centre Gay et lesbien situé dans le XI^e arrondissement. La dimension sexuelle commerciale reste présente dans le centre de Paris, alors que les lieux de dragues, plus nombreux dans les années quatre-vingt, se sont bien déplacés en périphérie.

En ce qui concerne le Québec, nos analyses soulignent que Montréal et Québec, en tant que grandes villes, regroupent une part importante des ressources et services LGBT. En nous replaçant dans notre dynamique historique, on constate, là encore, que les ressources, des années quatre-vingt à aujourd'hui, se sont accrues en nombre et diversifiées. L'univers des rencontres (conviviales ou sexuelles) montre une stagnation du nombre de lieux de sexe (bien moins prégnants qu'en France) et se trouve dominé par l'univers des services, des biens de consommation, du tourisme et par l'émergence d'un secteur associatif et de soutien communautaire entré en force à la fin des années quatre-vingt. Les régions ont bien profité de la meilleure acceptation de l'homosexualité en voyant leurs ressources devenir plus nombreuses et plus variées. L'apparente faiblesse (quantitative) de la croissance du nombre d'établissements orientés sur les rencontres conviviales ou sexuelles doit être cependant relativisée. En effet, sous une même enseigne, plusieurs espaces peuvent coexister (cas typique des complexes à Montréal tels le *Drugstore*, le *Bourbon* ou le *Sky* comme, à Québec, du *Drague*) ou s'être agrandis pour augmenter ainsi leur surface accessible au public (cas de certains saunas). Nous ne pouvons cependant sous-estimer les dynamiques inégales selon les catégories de ressources : celles des « services » et des « associations » ayant plus que quadruplées en nombre. Notons aussi que l'intégration et la reconnaissance sociale ont favorisé la venue de commerçants qui s'annoncent *gay friendly*. Ces services, au

caractère identitaire moins marqué, représentent, aujourd'hui, plus de trois quarts des annonceurs publicitaires du très prisé magazine *Le Fugues*.

En nous intéressant à l'île de Montréal (Figure 3), nous constatons la visibilité territoriale du village qui regroupe les clubs, les bars, des cafés, des restaurants, des boutiques, et les événements communautaires les plus populaires. Si la dimension conviviale reste centrale, les lieux de sexe quoique présents dans le village sont discrets (les sexe-clubs étant prohibés au Québec), avec une tendance, encore plus marquée, à la dispersion pour les ressources associatives, en particulier lesbiennes, ces dernières restant peu nombreuses. Il faut cependant souligner la présence dans le village de saunas très fréquentés et celle des bars de danseurs. L'espace public est par contre fortement régulé par une présence policière régulière, la législation interdisant la fréquentation des parcs et jardins la nuit tombée.

Notons que cette analyse thématique n'intègre pas des événements majeurs organisés par le *Bad Boy Club Montréal* ou par *Divers Cité*, qui renforcent la dynamique montréalaise. Il nous faut aussi signaler que les enseignes du village sont soumises à un contingentement des licences d'exploitation et à l'impossibilité de s'étendre physiquement dans les rues avoisinantes. Enfin, dans les régions, le tassement du nombre de lieux rencontres extérieurs, surévalués du fait d'une activité souvent saisonnière (l'hiver est long au Québec), semble encore directement lié au contrôle policier. Face à une émancipation des mœurs, la faible visibilité des lieux de sexe (comparée à la France) laisse entendre que l'intégration de la communauté homosexuelle à la société québécoise a un *coût marginal* et que sa dimension visible et presque institutionnelle impose des règles de conduites plus strictes à ses membres.

Conclusion : de l'efficience d'un territoire de rencontre masculin à l'idée de communauté

Nous avons constaté que ce sont bien les forces militantes et politiques qui ont épaulé la construction spatiale des dimensions commerciales ou celle des loisirs associatifs LGBT. Elles ont établi un point de vue « légitime » qui a permis à la dimension économique de prendre sa place et de valoriser à son tour la « communauté ». Si les lieux de sexe anonymes furent une première étape (et le premier territoire) permettant d'aborder une identité collective, ce sont sans aucun doute les autres « lieux » qui font « liens » (Maffesoli, 1985) et signent un progrès social, les interactions sexuelles renvoyant souvent l'individu à sa propre solitude.

Si nous constatons un processus certain de territorialisation de la scène LGBT, nous parlerons avec prudence de communauté. D'une part, puisque, contrairement à d'autres minorités visibles, la transmission intergénérationnelle et *la mémoire de l'homosexualité* semblent bien fragiles, d'autre part parce que l'ancrage urbain des quartiers ou villages semble plus tenir d'une topologie des lieux de loisir ou de sexe que de quartiers où les résidents développeraient une identité spatiale. Notons que ce dernier argument s'applique plutôt au Paris, car le Village de Montréal, et son quartier adjacent Le Plateau, semblent en fait relativement habités par la population LGBT. Nous pouvons cependant convenir que les modes de vie gays et leurs paysages d'actions créent des expériences de partage culturel dans des registres qui dépassent largement la recherche d'interaction sexuelle.

Pourtant, force est de constater que les données recensées et cartographiées confirment l'efficience et la force d'un réseau de rencontre qui joue un rôle important chez les homosexuels masculins pour qui le partage de la sexualité est essentiel. Il suffit d'interroger les hommes gays sur leur implication dans *la communauté*, pour comprendre, assez vite, qu'elle est sexuée et que les parcours spatiaux ne sont ni neutres ni équitables face à un univers des ressources et services que nous constatons diversifiés et opulents. Lieux et interactions sociosexuelles sont donc liés et restent essentiellement masculins. Évoquer des espaces homosexuels c'est référer aux individus qui s'y rassemblent, qui y prennent leurs habitudes, qui le *marquent d'une façon bien particulière : par ce que nous appelons des paysages d'actions* (Moles, 1977).

Le raisonnement que nous maintenons sur l'appropriation de l'espace LGBT s'appuie donc sur une double dialectique : celle de l'opposition *enracinement/errance*, que Moles nous a conduit à considérer comme une problématique anthropologique centrale de l'individu dans l'espace, et celle d'une *recherche fondamentale de convivialité* passant par l'adhésion à l'idéal d'une communauté (Chermayeff, Christopher, 1963), qui s'oppose à l'individualisme, à la privation et à l'isolement. Cette *psychologie de l'espace* que nous arpentons ici sous l'angle gay et lesbien s'articule ainsi autour de la fixation de l'être dans l'espace et de sa relation avec les autres.

En effet, la perception de la communauté homosexuelle passe d'abord par celle de la *rencontre de l'autre* et les valeurs, cultures et modes de vie, apparaissent non plus comme l'*essence*, mais comme l'*existence* de la communauté : « Ils en sont les outils, les racines et les prétextes, ils sont les éléments concrets sur lesquels s'ancre le sentiment de communauté » (Moles, 1977).

Confrontés à une typologie parfois laborieuse des ressources et services LGBT, nous avons constaté que la communauté est poreuse, mais que ses frontières et ses périphéries spatiales (tels les lieux de rencontres extérieurs ou les commerces *gay friendly*) soulignent l'existence d'un centre, d'un foyer, situé dans un espace imaginaire : là où les autres sont « comme moi ».

La réalité spatiale d'une communauté gay, inscrite dans les paysages urbains des capitales, est donc bien autre chose que la simple signature d'une économie construite autour des loisirs et des rencontres. Les dimensions commerciales et associatives, inégales en termes de visibilité spatiale, épaulent cet idéal communautaire qui marque l'espace urbain lorsque vient, chaque année, l'heure des *gayprides*, les marches pour la fierté. Notons aussi que, depuis peu, la communauté s'étend sur d'autres territoires ou interagit avec d'autres groupes au travers des tendances^{xv} et secteurs artistiques privilégiés (mode ou création musicale par exemple).

Enfin, face à la prégnance d'un réseau de rencontre, essentiellement masculin, habitant l'espace géographique français et québécois, nous ne pouvons ignorer l'impact, dans la dernière décennie, des rencontres et services proposés en ligne. Dans la prolongation des habitudes de conquêtes en ligne proposées par le réseau Transpac (Minitel et audiotel), *le cyberspace se construit lui aussi en territoires* amenant de nouveaux enjeux, et servant de relais à des groupes d'usagers *qui y réalisent des rencontres effectives*. Les communautés et services en ligne sont perçus comme des espaces complémentaires, supplémentaires ou alternatifs à l'univers des rencontres *en face à face* que la géographie sociale ne peut ignorer. Ces réflexions, soutenues par les résultats d'une enquête en ligne et accompagnées d'un développement théorique permettant de comprendre la place d'Internet dans les réseaux sociaux homosexuels, sont développées dans le second ouvrage de cette collection.

^{xv} Par exemple, du disco des années quatre-vingt et des folles nuits du Palace aux raves et circuit-party, les musiques de danse créent des promiscuités entre gays, bisexuels et hétérosexuels, le terme métrosexuel (metropolitan sexuel), récemment apparu, soulignant l'adhésion d'hommes hétérosexuels à certaines formes esthétiques associées à certains étiquetages des modes de vie gays tels que médiatisés dans la presse magazine et la publicité.

Bibliographie

- BOURCIER M -H., *Queer Zones*, Paris, Balland, 2001.
- BUTLER J., *Gender Trouble*, New York, Routledge, 1990.
- CHAMBERLAND L., « Du fléau social au fait social. L'étude des homosexualités », *Sociologie et sociétés*, VOL XXIX, no 1, 1997, p. 3.
- CHAUNCEY G., Gay New York Unis, *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, décembre 1998, n°125.
- CHERMAYEFF S., CHRISTOPHER A., *Community and Privacy: Towards a New Architecture of Humanism*, New York, A landmark in the design method movement (première édition), 1963.
- DELEUZE G., *L'Abécédaire*, DVD édité par les Editions Montparnasse en 1995, réalisé par Pierre André Boutang.
- FILLUZEAU D., « Des processus de socialisation homosexuels aux usages sociosexuels d'Internet. Des lieux réels aux lieux virtuels, cheminements identitaires et espaces de socialisation », Mémoire de DEA sous la Direction de DENIOT J. et LEOBON A., Département de Sociologie, Université de Nantes, 2002.
- GOUSET V., « Communautés, communautarisme : un concept qui semble poser problème dans la géographie française ».
- GRESILLON B., « Faces cachées de l'urbain ou éléments d'une nouvelle centralité ? Les lieux de la culture homosexuelle à Berlin », *L'Espace géographique*, n°4, 2000, p. 301-313.
- GUNTHAR S -E., "Le Marais: The indifferent ghetto", *Harvard Gay and Lesbian Review*, Vol 6, n°1, 1999, p. 34-36.
- LE TALEC J-Y., *La « figure de la folle » : approche sociologique de l'homosexualité masculine*, thèse de Doctorat sous la dir. de Daniel Welzer-Lang, Toulouse, 2003
- LE TALEC J-Y. (2003) « Espèce de... folle », *Carnets de bord, revue de jeunes chercheurs en sciences sociales*, n° 6, décembre 2003, pp. 72-82.
- LEOBON A., « Les dynamiques territoriales de la communauté homosexuelle », BARD C. (dir.), *Le genre des territoires masculin, féminin, neutre*, Angers, Presse de l'Université d'Angers, 2003, p. 201-216.
- LEOBON A., FRIGAULT L -R., LEVY J., « Les usages sociosexuels d'Internet et le développement d'une culture du risque au sein de la communauté homo et bisexuelle française », rapport de recherche ANRS, 2003.
- LEOBON, A., « L'Internet gay : un nouveau territoire, face à une géographie des espaces de visibilité et de rencontre « en face à face » homo et bisexuels, en France et au Québec », Rapport intermédiaire de recherche ANRS, novembre 2004. Consultable à l'adresse : www.gaystudies.org
- LUTHER A., « L'aventure sexuelle clandestine : le cas du Mont-Royal », DEZMUCK I., et REMIGGI F.-W., *Sortir de l'ombre : histoires des communautés lesbienne et gaie de Montréal*, Montréal, VLB éditeur, 1998, p. 99-100.
- MAFFESOLI, M., *Le temps des tribus*, La table ronde, 3eme édit., 2000
- MAFFESOLI, M., *La connaissance ordinaire: précis de sociologie compréhensive*, Paris, Les Méridiens, 1985.
- MENDES- LEITE R., DE BUSSHER P -O., *Backrooms, microgéographie sexographique de deux backrooms parisiennes*, Lille, Editions Gai Kitch Camp, 1997.
- MOLES A., *Théorie des actes. Vers une écologie des actions*, Paris, Casterman, 1977.
- MOLES A., « Les mouvements religieux aujourd'hui, Théorie et pratiques », *Les cahiers de la recherche en sciences de la religion*, Vol 5, p. 85-108, 1984
- MOLES A., ROHMER E., *Psychosociologie de l'espace*, coll. Villes et entreprise, Strasbourg, L'Harmattan, 1998.
- PINELL, *Une épidémie politique*, PUF, 2000.
- REDOUTEY E., « Géographie de L'homosexualité à Paris, 1984-2000 », *Revue urbanisme*, n° 325, 2002, p. 59-63
- REMIGGI F., DEMCZUK I. (dirs.), *Sortir de l'ombre : Histoires des communautés lesbienne et gaie de Montréal*, Montréal, VLB éditeur, 1998.
- ROSS H., « Des lieux d'appartenances : les bars gais des années 1950 », DEZMUCK I., et REMIGGI F.-W., *Sortir de l'ombre : histoires des communautés lesbienne et gaie de Montréal*, Montréal, VLB éditeur, 1998. quelles pages ?
- WELZER- LANG D., DORAIS M., *La peur de l'autre en soi, du sexisme à l'homophobie*, VLB Editeur, Montréal, p. 225-237, 1994
- WITTIG M., *The Straight Mind*, 1982. *La pensée straight*, Paris, Balland, 2001.